

APPEL À COMMUNICATIONS
JOURNÉE DE L'AARL 2018
19 octobre 2018 - ARRAS



L'engagement du.de la doctorant.e : frein ou moteur de la recherche ?

La formule en quelques mots

Pour la cinquième année consécutive, les doctorant.e.s des équipes d'accueil **Discontinuités** (Arras), **CHSSC** (Amiens), **Habiter** (Reims), et **TVES** (Lille-Littoral), organisent, avec le soutien des professeur.e.s membres du comité scientifique, la journée doctorale annuelle de l'AARL (Amiens, Arras, Reims, Lille-Littoral). Cette journée invite les doctorant.e.s à porter une attention particulière au *travail* de thèse en lui-même et aux *épreuves* qui y sont attachées. Chaque année, un sujet de réflexion est ainsi proposé aux doctorant.e.s des quatre laboratoires afin de **stimuler les échanges** sur des aspects réflexifs du travail de thèse dans un **cadre bienveillant**. Loin d'être un lieu d'évaluation des apports scientifiques des sujets de thèse, les journées de l'AARL constituent un espace dans lequel se construisent collectivement des réponses méthodologiques, épistémologiques et pratiques aux interrogations des doctorant.e.s. Il s'agit d'une occasion rare de partager ses doutes avec des chercheur.s.es expérimenté.e.s qui apportent alors **soutien et accompagnement**. Cette journée s'inscrit également dans une volonté de **construire un réseau de doctorant.e.s inter-laboratoires**, afin de lutter contre la solitude inhérente au travail de thèse et à l'envergure limitée des laboratoires de taille moyenne.

Le sujet

Nous proposons d'aborder cette année la question de la place des engagements (individuels, citoyens, associatifs, politiques, *etc.*) du.de la doctorant.e et de leurs effets dans la réalisation de la thèse. Cette thématique vise à interroger les conséquences des engagements personnels du ou de la doctorant.e sur son travail de thèse, aussi bien dans sa réalisation que dans les résultats scientifiques. À quels moments de la thèse peuvent-ils se manifester et sous quelles formes ? Constituent-ils des obstacles à l'objectivité du ou de la doctorant.e et à la scientificité du travail produit dont il faudrait se défaire ? Au contraire, peuvent-ils constituer des ressources voire des objectifs (militants par exemple) ? Comment en tenir compte lors de la réalisation de la thèse ? De quels outils théoriques dispose-t-on pour les construire scientifiquement et méthodologiquement ?

Tous les types d'engagements pourront être abordés, de la simple appartenance à un milieu social au militantisme, de l'engagement intellectuel à l'engagement corporel, de l'engagement conscient et volontaire à l'engagement inconscient. Plusieurs questions pourront être abordées :

A1. Quelles sont les formes d'engagement en recherche?

Qu'est ce que "l'engagement" dans un travail de thèse ? Un engagement est-il forcément militant ? L'engagement est-il toujours à l'initiative du projet de thèse ou peut-il surgir au cours de la recherche ? Est-il toujours choisi ? Certains objets d'études poussent-ils à prendre position ?

L'engagement en recherche, et tout particulièrement dans un travail de thèse, s'opère à différents niveaux. Tout d'abord, le travail de thèse peut se traduire par un engagement individuel, qui répond à des problématiques personnelles vécues par le.la doctorant.e, sans qu'il soit pour autant nécessaire de s'inscrire dans une action collective. L'engagement est également susceptible de s'inscrire dans une perspective collective de partage d'une réflexion ou de moyens d'actions collectifs, mais sans pour autant nécessiter d'être dans la revendication. Faire bénéficier des fruits de sa recherche à d'autres personnes ou souhaiter que celle-ci bénéficie à l'intérêt collectif est une forme d'engagement animant le travail de thèse. Mais cet engagement collectif peut également avoir un objectif militant, le.la doctorant.e souhaitant par exemple réaliser une thèse dans le but de dénoncer un phénomène qui lui semble problématique (de domination ou une situation d'injustice constatée) ou du moins d'apporter des clefs de compréhension. Ces engagements s'inscrivent alors dans des cadres variés ; d'informels à officiels (associations, collectifs) voire partisans (parti politique).

Ainsi, la thèse est aussi un outil d'*empowerment*, désignant « autant un état qu'un processus [...] à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques [...] impliquant une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance de groupes ou de communautés et de transformation sociale » (BACQUÉ, BIEWENER, 2013). Cette capacitation peut-elle s'étendre au-delà du.de la doctorant.e ?

Enfin, s'il peut être à l'initiative du travail de thèse, le.la doctorant.e peut, une fois confronté.e à ses terrains, devoir s'engager, prendre position pour mener à bien sa thèse. Cet engagement s'inscrit alors dans des temporalités différentes ou la question du "choix" de s'engager se pose.

Toutes ces formes d'engagement doivent-elles être considérées de la même manière ? Ont-elles toutes le même effet sur le travail de thèse ?

A2. L'objectivité est-elle possible ?

Les engagements du.de la doctorant.e peuvent être perçus comme des sources de biais allant à l'encontre de l'objectivité de ce dernier. En effet, en s'engageant, le.la doctorant.e devient partie prenante et perd son statut d'observat.eur.rice extérieure.e. Il.elle peut alors être accusé.e de ne pas être ouvert.e à tous les éléments qui s'offrent à lui.elle mais de porter un regard orienté sur son sujet.

Afin de garantir le caractère scientifique du travail produit, le plus évident serait donc de se défaire de ses engagements. Toutefois, au vu de la multiplicité des formes d'engagement, est-il raisonnable d'entreprendre une telle démarche ? Est-il seulement possible d'être désengagé dans la recherche et de porter un regard totalement extérieur sur son objet ou son terrain d'étude ? D'une part, la pratique du terrain constitue un moment particulièrement propice à la confrontation avec des situations que le.la doctorant.e peut juger injustes, voire immorales. Dans de telles situations, n'est-il pas de la responsabilité (morale, mais aussi légale) du.de la doctorant.e d'intervenir (MORELLE, RIPOLL, 2009) ? Rester inactif face à une telle situation n'irait-il pas à l'encontre de l'éthique de la recherche ?

D'autre part, dans toute recherche quantitative, le.la doctorant.e s'engage dès lors qu'il.elle choisit les personnes interrogées et les questions méritant d'être posées (BOURDIEU, 1973), tandis que dans les recherches qualitatives, la présence physique du.de la chercheur.se, et donc son engagement corporel et émotionnel, est requise, ce qui conditionne son accès au terrain (GUINARD, 2015, VOLVEY, 2014). Ces considérations interrogent la posture du.de la chercheur.se et ses effets sur la production d'un savoir qui n'est plus objectif mais bien situé (VOLVEY, CALBERAC, HOUSSAY-HOLZSCHUCH, 2012).

Si le désengagement du.de la doctorant.e est illusoire, comment prétendre réaliser un travail scientifique ? Quelles démarches peuvent permettre de dépasser ces engagements pour proposer malgré eux un travail objectif ? Que le.la doctorant.e soit engagé.e de façon politique ou militante ou non, peut-il.elle faire l'économie d'une réflexion sur sa propre positionnalité ?

A3. L'objectivité est-elle nécessaire ?

L'objectivité est-elle la condition *sine qua non* de la réalisation d'un travail scientifique ? Dès lors, faut-il se prémunir de toute forme d'engagement pour prétendre réaliser une thèse ? A contrario, que permet l'engagement du.de la doctorant.e ? En quoi peut-il se révéler un atout, pour son terrain notamment ?

Les doctorant.e.s sont régulièrement mis en garde contre un engagement trop important (ECO, 2016), pourtant, dans d'autres milieux que celui de la recherche académique, faire partie d'un réseau, être engagé dans un mouvement, constitue une preuve de légitimité pour les étudier, en parler ou simplement témoigner. Cette posture permet d'atteindre un degré d'intimité mais surtout de proximité avec un objet, un sujet, un terrain, qui peut alors se révéler dans toute sa complexité (DELYSER, 2001). L'insertion dans un milieu constitue la première étape d'un travail d'enquête de terrain et permet de créer des "situations naturelles", au plus proche de la réalité des acteurs (OLIVIER DE SARDAN, 2008). L'engagement représente dans certaines situations le seul moyen d'accès à un terrain. Paradoxalement, le refus de toute forme d'engagement ne fait-il pas courir le risque de produire des analyses partielles, en rendant certains terrains inaccessibles ? La distanciation nécessaire au travail scientifique doit-elle alors s'appliquer à l'objet ou au terrain, ou à la subjectivité même du.de la doctorant.e ?

La question se pose alors : peut-on réaliser une thèse sans être engagé ? L'engagement va-t-il à l'encontre de la "neutralité axiologique" weberienne (WEBER 1959) ? La scientificité d'un travail réside-t-elle dans la capacité du. de la chercheur.se à se mettre à distance de son objet, ou dans sa capacité à réfléchir sa subjectivité et son identité ? La démarche réflexive, témoin d'une approche constructiviste de la science, peut-elle remplacer une approche distanciée et objectivante, qui témoigne, elle, d'un régime de scientificité réaliste ? Les méthodologies réflexives (ROSE, 1997 ; CALBERAC, VOLVEY, 2014) offrent-elles les conditions de réalisation d'une thèse engagée ? Permettent-elles de répondre aux attendus scientifiques tels que posés à l'heure actuelle ?

Références

- BACQUÉ, M.-H., BIEWENER, C. (2013) *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, La Découverte, 175 p.
- BOURDIEU, P. (1973) « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, 318, pp. 1292-1309
- CALBERAC Y., VOLVEY A., (2014), « J'égo-géographie... » (introduction), *Géographie et cultures*, numéro thématique : J'égo-géographie..., Y. Calbérac et A. Volvey (éd.), 89-90, pp. 5-32.
- DELYSER, D. (2001) « "Do you really live here?" Thoughts on insider research », *Geographical Review*, 91, pp.441-453
- ECO U. (2016) *Comment écrire sa thèse?*, Flammarion, pour la traduction française
- GUINARD, P. (2015) « De la peur et du géographe à Johannesburg (Afrique du Sud) », *Géographie et cultures*, 93-94, pp.277-301
- MORELLE, M., RIPOLL, F. (2009) « Les chercheur.es face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », *Annales de géographie*, 665-666, pp.157-168
- OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008) La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique, *Anthropologie prospective* N°3, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant, 368 p.
- ROSE G. (1997), « Situating knowledges : positionality, reflexivities and other tactics », *Progress in Human Geography*, 21:3, pp.305-320
- VOLVEY A., CALBERAC Y., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., (2012), « Terrains de je. (Du) Sujet (au) géographique », *Annales de Géographie*, numéro thématique : Terrains de je. (Du) Sujet (au) géographique, A. Volvey, Y. Calbérac et M. Houssay-Holzschuch (éd.), 687-688: 5, pp. 441-459.
- VOLVEY A. (2014), « Le corps du chercheur et la question esthétique dans la science géographique », *L'information géographique*, numéro thématique : *Le corps, objet géographique*, V. Coëffe (éd.), 31: 1, pp.92-117
- WEBER, M. (1959) *Le savant et le politique*. Paris, Librairie Plon, 230 p.

MODE DE COMMUNICATION	Les présentations de ces épreuves de thèse problématisées feront l'objet de communications orales de quinze à vingt minutes en français ou en anglais et d'une publication d'article dans les cahiers des journées de l'AARL (10 000 à 15 000 signes)
FORMAT DES PROPOSITIONS DE PARTICIPATION	Les propositions devront présenter synthétiquement la difficulté scientifique et la problématique qu'elle soulève en 2000 signes maximum.
DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS	22/06/2018 (inclus)
RETOUR DU COMITE SCIENTIFIQUE	03/07/2018
TENUE DE LA JOURNEE	19 octobre 2018 Université d'Artois, Arras, salle des colloques
ENVOI DES PROPOSITIONS : journeesdelaarl@gmail.com	

Ces journées feront l'objet de publications en ligne.

Retrouvez les deux premiers Cahiers de l'AAR [ici](#)

La prise en charge du déplacement des participant.e.s est assurée par leurs laboratoires respectifs.

Le repas des participant.e.s est pris en charge par le laboratoire Discontinuités (Arras).

LE COMITE D'ORGANISATION	LE COMITE SCIENTIFIQUE
Deborah Beckaert, EA TVES (Lille) Agathe Delebarre, EA TVES (Dunkerque) Léa Donguy, EA Discontinuités (Arras) Lauriane Létocart, EA CHSSC (Amiens) Camille Mortelette, EA Discontinuités (Arras) Stéphane Ondo Ze, EA Habiter (Reims) Magali de Raphélis, EA Habiter (Reims)	Yann Calbérac, EA Habiter (Reims) Marc Dumont, EA TVES (ULCO, ULille) Olivier Lazzarotti, EA CHSSC (Amiens) Anne Volvey, EA Discontinuités (Arras)